

Les épisodes caniculaire changent déjà notre travail

Les fortes chaleurs ne sont plus exceptionnelles Mi-juillet, 3ème épisode de canicule et leur fréquence s'accélère: plus longs et plus intenses. Bureaux mal isolés, bâtiments peu ventilés, missions extérieures exposées : les conditions de travail se dégradent et les risques sur la santé augmentent.



CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS

Travailler dans des locaux surchauffés, exercer des missions extérieures plus difficiles, voir son organisation modifiée. La chaleur affecte la santé, les conditions de travail et la qualité du service rendu au public.

Les questions à se poser

Tout miser sur la climatisation ?

La climatisation ne peut être la seule réponse. Elle n'est pas une politique de transition climatique juste, c'est un pansement.. Sans une rénovation intelligente des bâtiments, ni adaptation des organisations, elle ne constitue pas une réponse durable aux fortes chaleurs.

Attendre avant d'agir ?

L'absence d'horaires adaptés, de vêtements appropriés pour les douanier ou des chiens sur un bitume à 60°C? Reporter les adaptations nécessaires augmente les difficultés pour les agents, complique la continuité du service public et risque de rendre plus coûteuses les futures transformations .

Trois chiffres pour réagir

24-25 juin

record national
de température
depuis 1947

43,8 °C

Température
maximale
(Saintes)

72

départements en
vigilance rouge

#vosdroits

Ce que défend la CFDT

1

Un plan ministériel d'adaptation aux événements météorologiques extrêmes

construit avec les représentants des personnels et les acteurs de la prévention et qui prévoit l'installation de protections solaires, de systèmes de ventilation performants et, lorsque c'est nécessaire, de climatisation sobre et maîtrisée.

2

Rénover les bâtiments les plus exposés

Les situations réelles de travail doivent guider l'identification des sites les plus exposés afin de procéder à la rénovation thermique accélérée du parc immobilier.

3

Adapter durablement l'organisation

*Adapter les horaires de travail lors des épisodes de chaleur intense
Recours facilité au télétravail exceptionnel lorsque les missions le permettent
Prévoir des mesures spécifiques pour les agents exerçant en extérieur*

#revendications

Ce que la CFDT exige

- Un plan ministériel d'adaptation aux événements météorologiques extrêmes sans délai
- L'identification des bâtiments les plus exposés à partir des DUERP
- Une priorisation des travaux à engager
- Une réunion bilan des actions mises en œuvre après l'été

- L'association des représentants du personnel
- L'appui des acteurs de prévention
- Des réponses adaptées aux missions extérieures
- Une politique cohérente de transition écologique juste

#plusdinformations

Retrouvez l'analyse complète de la CFDT Finances et les informations utiles en scannant le QR code.



**Fortes chaleurs :
quels sont vos
droits ?**

